

CGT en toute liberté

LA CGT ET LE COMITE D'ETABLISSEMENT

VOLET SOCIAL

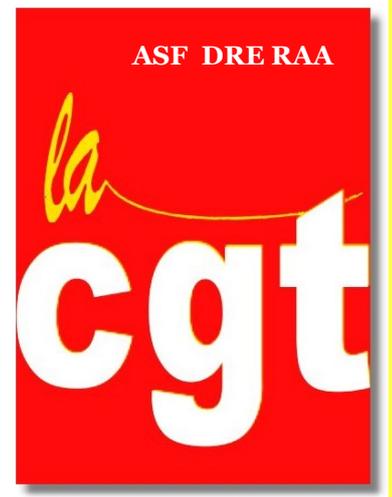
Nous avons annoncé en 2013, l'augmentation de l'aide vacances, de l'aide enfant handicapé et du cadeau de fin d'année. Nous sommes satisfaits d'avoir pu respecter le souhait des salariés, malgré des subventions amputées par la réduction constante des effectifs. Pour les 2 prochaines années, la CGT ne fera pas de promesses qu'elle ne pourra pas tenir, car maintenant s'y ajoutent les dispositions de l'accord sur les moyens des CE que la CGT a refusé de signer qui oblige notre comité de Valence à prendre financièrement en charge le salaire d'une secrétaire temps plein qui était jusqu'alors mise à disposition du CE par ASF. Ce nouveau recul, admis par les signataires, va nous imposer pour le prochain mandat, de prendre des décisions difficiles pour garantir à toutes et tous une gestion responsable du CE. Nous nous engageons évidemment à vous tenir informés des options possibles et de décider avec vous, par des questionnaires, des enquêtes et des réunions éventuelles pour enfin prendre en concertation les mesures nécessaires.

VOLET ECONOMIQUE

Vous n'êtes pas sans savoir que les restructurations que les directions décident, dans les différents services, sont soumises à consultation du CE avant qu'elles ne puissent être mises en place. Or, cette obligation légale n'étant que consultative, la direction s'autorise souvent à ne nous consulter qu'après la mise en application de ses décisions. C'est justement pourquoi, il est primordial que la CGT puisse, dans cette instance, être majoritaire face à une direction qui écrase tout par sa stratégie socialement destructrice. C'est bien par un travail commun, avec tous les élus au CE, de toute appartenance syndicale, que nous pourrons peser utilement pour défendre l'intérêt de tous les salariés.

Au regard de la gravité de la situation sociale dans notre entreprise, malgré sa situation économique florissante, les candidats CGT sont pleinement conscients que l'engagement de chacun et chacune de vos futurs(es) élus(es) est indispensable. C'est pourquoi nous prenons le premier engagement de ce futur mandat de continuer à vous informer des événements pour qu'avec leurs élus, tous les salariés puissent être acteurs dans la vie de l'établissement et de l'entreprise.

La CGT luttera toujours pour le plein emploi et les embauches nécessaires et fera face à l'adversité patronale induite par l'instauration des ordonnances Macron qui viennent s'ajouter aux dispositions de la loi dite El-Khomri.



PROPOSITION D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE CGT EN 2017



Nos candidats :

1er collègue

Titulaires	Suppléants
Pascal SERRE	Lionel DORAT
Dominique MARION	Patrick GABRIEL



2ème collègue

Titulaires	Suppléants
Lionel LIOZON	Jérôme THUILLIER
Catherine GALANTE	Martine PENALVER
Lilian ALLIBERT	Christophe SPEZIALE



Comme vous pouvez le constater la nouvelle loi travail ne laisse que peu de place aux femmes dans les instances représentatives du personnel, ce que la CGT déplore.

La politique de Vinci de réduire au maximum le nombre de salariés à ASF, non seulement aggrave les conditions de travail de tous, mais empêche également de répartir équitablement les sièges entre les hommes et les femmes, ce qui accroît de fait les inégalités professionnelles. Elle réduit aussi drastiquement le budget alloué à votre CE pour remplir ses missions de gestion et d'organisation des œuvres sociales et culturelles, ainsi que celui dit de « fonctionnement » lui permettant de mettre en œuvre, d'agir et d'intervenir dans le cadre économique de l'entreprise.



Votez CGT pour la défense de nos métiers et de nos emplois.

Augmentation des salaires.

Reconnaissance de la pénibilité.

Sécurité et conditions de travail.